



Cahier des charges

1. Création / actualisation

Etabli le 27.11.2024

Par Catherine Strehler Perrin+ ACN+RH

Remplace la version du nvx

2. Identification du poste

Département	Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)		
Service	Direction générale de l'environnement (DGE)	N° service	005
Entité structurelle	Division Biodiversité et paysage (DGE-BIODIV)	N° de poste	AUX
Libellé emploi-type	Chargé-e de missions administratives ou stratégiques	N° emploi-type	178
Intitulé libre du poste	Adjoint-e au Chef-fe de la section Police faune-nature	Chaîne 361	Niveau 11

3. Missions générales du poste

1. Appuyer le chef de section Police faune-nature dans la conduite de la section : planification et supervision du travail des inspecteurs
2. Contrôler les procédures de dénonciation et de délivrance des amendes d'ordre et veiller à l'application uniforme des règles de procédures
3. Planifier et organiser la formation des agents de la Police faune-nature et des collaborateurs qui y participent
4. Contrôler le respect des priorités et programmes d'action confiées aux agents permanents et auxiliaires de la Police faune-nature
5. Gérer la logistique et le cadre opérationnel nécessaires à l'accomplissement des tâches de la section

4. Catégorie de cadre et conduite hiérarchique

Catégorie de cadre

Nombre de personnes directement subordonnées

5. Suppléance prévue

NON OUI Chef de section

6. Missions et activités

- 6.1. Appuyer le chef de section Police faune-nature dans la conduite de la section : planification et supervision du travail des inspecteurs 30 %

Contribuer à l'élaboration des directives internes et documents relatifs aux missions et activités des agents permanents et auxiliaires du corps de Police faune-nature. Veiller au respect de ces directives de fonctionnement par le Corps de Police faune-nature

Optimiser et organiser la surveillance des territoires à enjeu, y compris le contrôle du balisage, en fonction des priorités de la division et en collaboration avec les acteurs concernés.

Assurer le retour et la saisie dans les bases informatiques et géomatiques de la DGE, dans les délais, des données collectées par les agents en matière de suivi des espèces, de contrôle, de régulation, de balisage, de surveillance et de contrôle des infractions.

Coordonner les missions particulières impliquant plusieurs agents du corps de Police faune-nature et/ou des intervenants externes. Veiller à la sécurité des agents dans l'exercice de leur fonction.

Participer à la planification, l'organisation des séances du corps de Police faune-nature et les conduire le cas échéant en cas de remplacement ou sur délégation du Chef de section.

- 6.2. Contrôler les procédures de dénonciation et de délivrance des amendes d'ordre et veiller à l'application uniforme des règles de procédures 20 %

Participer à la supervision des prestations de police (enquêtes, rapports de dénonciation) en veillant à l'application uniforme des règles de procédure.

Contribuer au conseil et au soutien des agents du corps de Police faune-nature permanent et les autres acteurs concernés en cas de difficultés, de litiges, ainsi que lors de missions pénibles ou délicates. Les appuyer lors de difficultés dans la rédaction de rapports.

Coordonner la gestion et la délivrance des amendes d'ordre.

- 6.3. Planifier et organiser la formation des agents de la Police faune-nature et des collaborateurs qui y participent 20 %

Participer à l'organisation de la formation de base des nouveaux agents du corps de Police faune-nature (permanents et auxiliaires) et annoncer lors des séances de section les formations à venir.

Organiser la formation continue des agents du corps de Police faune-nature, sur la base de la planification et en collaboration avec les autres acteurs concernés (sécurité au travail, application LPrPNP).

Contribuer à l'organisation de la formation des agents qui collaborent avec la Police faune-nature.

Assurer la collaboration et la participation de la section à la formation des chasseurs et des pêcheurs professionnels.

- 6.4. Contrôler le respect des priorités et programmes d'action confiées aux agents permanents et auxiliaires de la Police faune nature 20 %

Contrôler les missions et activités des agents permanents et auxiliaires et veiller au bon fonctionnement général. Veiller au respect du programme et priorités de la division. Assurer avec le secrétariat le suivi et le contrôle des heures effectuées par les agents permanents et les mandataires.

Gérer à la demande du chef de section les conflits impliquant des agents auxiliaires et des acteurs externes au corps de Police faune-nature et définir les mesures appropriées.

Organiser à la demande du chef de section les comités de gardiennage auxiliaires (faune et pêche).

Accompagner le chef de section dans le recrutement des collaborateurs de la section et les séances avec les délégués cantonaux au gardiennage auxiliaire (faune et pêche) et ses représentants.

6.5. Gérer la logistique et le cadre opérationnel nécessaires à l'accomplissement des tâches de la section 10%

Organiser et proposer les choix logistiques concernant les agents du corps de police faune-nature et le matériel de terrain pour la division. Organiser la gestion du stock de matériel.

Gérer l'acquisition et le renouvellement du matériel et des uniformes.

Participer à la coordination avec le service financier de la DGE et la DGMR pour la gestion et le renouvellement des véhicules.

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées à la / au titulaire

8. Profil attendu

8.1. Formation de base / Titre

Certificat fédéral de capacité ou titre jugé équivalent de policier, Exigé Souhaité

brevet fédéral de garde-faune, de garde-pêche ou titre jugé équivalent Exigé Souhaité

8.2. Formation complémentaire / Titre

Management d'équipe Exigé Souhaité

Formation dans le domaine de la chasse, pêche et surveillance Exigé Souhaité

8.3. Expérience professionnelle / Domaine ou activités

Chef-fe d'équipe dans le domaine de la police et/ou de la gestion de faune et de la nature 5 ans
ans

8.4. Connaissances et capacités particulières / Domaine ou activités

Esprit d'équipe, capacité à motiver un groupe. Exigé Souhaité
Connaissance des outils informatiques et géomatiques

Intérêt pour la faune et la nature, y compris la chasse, la pêche Exigé Souhaité

9. Compétences

Compétences socles ACV (prédéterminées)

01. Sens des responsabilités et éthique du service public

02. Capacité d'adaptation et flexibilité

06. Ecoute et communication

Compétences transversales spécifiques au poste (à sélectionner, issues du modèle de compétences ACV)

13. Capacités rédactionnelles

Sélectionner

Sélectionner

Sélectionner

Compétences métier (rédaction libre, selon le référentiel en vigueur dans le service)

Connaissances de la faune et de la nature et des milieux naturels

Aptitudes pour la rédaction de directives internes

Connaissance des armes.

Bonne connaissance des outils informatiques

Compétences managériales (poste de cadre)

04. Maîtrise de soi et gestion du stress [M]

05. Esprit de décision et détermination [M]

11. Leadership [M]

16. Capacité d'analyse et de synthèse [M]

17. Délégation et contrôle [M]

10. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Port de l'uniforme en cas d'intervention sur le terrain

11. Signatures

L'autorité d'engagement

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Y. Rytz

Le Cliquez ici pour entrer une date.

Le

Signature

Signature